

# COMMUNE D'HABERE-LULLIN

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JANVIER 2022

La réunion s'est tenue en session ordinaire, jeudi 27 janvier 2022, au lieu habituel des séances du Conseil Municipal, après convocation légale, sous la présidence de M. Laurent DESBIOLLES.

**Etaient présents** : Florent BAUD, Thierry BERTHOUBE, Laurent DESBIOLLES, Yvette DURET-GUIMET, Karine LAB, Marc MATHIEU, Virginie MARTH, Catherine MOUNIE, Stéphane NOVEL, Thierry OGEL et Séverine VAUDAUX.

**Etaient excusés** : Aurélie DELIEUTRAZ, David DUVILLARET (procuration à Karine LAB), Bernard VILLARET (procuration à Laurent DESBIOLLES).

**Date de convocation** : 24 janvier 2022

**Ouverture de séance** : 20 h 00

**Clôture de séance** : 23 h 10

### SERVICE DE RESTAURATION SCOLAIRE – VOTE DES TARIFS DES REPAS POUR LES ENSEIGNANTS, ADULTES ET AUTRES INTERVENANTS (n° 01)

Madame Séverine VAUDAUX rappelle que par délibération du 29 juillet 2021, le Conseil Municipal a voté les tarifs des repas du service de restauration scolaire. Ces prix concernent les enfants scolarisés.

Elle fait savoir que, à la suite de sollicitations, les élus sont invités à voter des tarifs complémentaires, applicables aux enseignants, adultes et autres intervenants. La procédure de réservation reste la même, par le logiciel dédié.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- Détermine les tarifs complémentaires suivants pour les repas pris dans le cadre de la restauration scolaire par les enseignants, adultes et autres intervenants : 4,90 € par repas et par personne,
- Souhaite que les personnes prennent leur repas dans la salle repos du personnel ou dans les classes,
- Dit que les recettes correspondantes seront imputées sur le compte 7067.

Le Maire,  
Laurent DESBIOLLES

